

LUMIÈRE SUR LA CYBERASSURANCE

Édition **2026**



Sommaire

Introduction	2
Éditorial	3
Chiffres clés	4
Méthodologie	5
Ce qu'il faut retenir...	22



2026

CY

2

ANALYSE DES TENDANCES MARCHÉ

12

2025 illustre un contexte de concurrence
accrue entre assureurs 13

Pénétration accrue du marché
sur le segment des ETI 14

Dynamique de marché favorable sur le
segment des entreprises de taille moyenne 15

1

L'ÉTAT DU MARCHÉ EN 2025

6

Assurance cyber : un point de rupture
qui se profile 7

Affaissement du taux de prime
et des franchises 8

Sinistralité stable pour les grandes
entreprises, mais en hausse pour les ETI 9

Hausse des sinistres moyens et XL
pour les ETI 10

3

PERSPECTIVES

16

4

ANALYSES

18

Introduction

Philippe Cotelle



Une étude pilotée
par Philippe COTELLE,

Administrateur de l'Amrae,
Président de la commission
Cyber de l'Amrae

Président de Ferma

Risk Manager d'Airbus Defence
& Space

*« L'enjeu n'est plus
seulement d'acheter
une capacité au
meilleur prix,
mais de continuer
à investir dans la
prévention grâce à la
baisse des taux. »*

Une dynamique favorable mais un équilibre fragile

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'un marché de la cyberassurance en phase de détente. La baisse marquée des taux, notamment sur les grandes entreprises (-32%), conjuguée à une concurrence accrue entre assureurs, contribue à un environnement plus favorable aux assurés. Cette évolution s'accompagne d'un assouplissement des conditions de couverture, avec une augmentation des capacités souscrites et une diminution des franchises.

Dans ce contexte, la pénétration de l'assurance cyber poursuit sa progression, en particulier auprès des ETI et des entreprises de taille moyenne, dont le nombre d'entités assurées a fortement augmenté. L'émergence de nouveaux acteurs et le développement d'offres plus accessibles participent à cette diffusion progressive dans l'ensemble du tissu économique.

Cependant, cette dynamique commerciale s'accompagne d'une hausse significative de la sinistralité portée notamment par les ETI. Si le marché demeure globalement rentable pour les assureurs, un décalage croissant apparaît entre la baisse des primes et l'augmentation des risques.

Dans ce contexte, la question de la soutenabilité du modèle tarifaire se pose à moyen terme. Le marché reste en effet marqué par une forte volatilité : la survenance d'un sinistre majeur pourrait entraîner un réajustement rapide des conditions, avec une remontée brutale des taux et un durcissement de l'accès à l'assurance pour certains acteurs. Cette sensibilité aux chocs rappelle que les équilibres actuels demeurent fragiles. L'enjeu n'est plus seulement d'acheter une capacité au meilleur prix, mais de continuer à investir dans la prévention grâce à la baisse des taux.

L'étude LUCY, fondée sur l'analyse exhaustive des portefeuilles de courtiers représentatifs du marché français, apporte une lecture fiable et objectivée de ces évolutions. Après six années de collecte et d'analyse d'informations, elle constitue désormais une référence pour l'ensemble des acteurs (entreprises, assureurs, courtiers et pouvoirs publics) et un point d'ancrage essentiel pour comprendre les transformations en cours.



François BEAUME

Président de l'Amrae
SVP Risks and Insurance
de Sonepar

Un marché en maturation face à un risque en transformation

En 2025, l'étude LUCY met en évidence une progression de la pénétration de l'assurance cyber, dans un contexte où le risque cyber s'impose comme systémique. Cette évolution traduit une prise de conscience élargie au sein des entreprises, notamment des ETI. Parallèlement, le marché gagne en maturité, avec des acteurs plus stables, des offres mieux structurées et des couvertures enrichies, reflétant une approche plus aboutie.

Pour autant, ces évolutions positives ne doivent pas masquer les fragilités persistantes du marché. Par nature cyclique, celui-ci connaît une phase de baisse des primes depuis trois ans après plusieurs années de hausse. Dans le même temps, la sinistralité progresse, notamment sur les segments des ETI, des entreprises moyennes et des PME. Cette évolution peut laisser présager un rééquilibrage, voire un futur retournement. Sans tirer de conclusion hâtive, elle invite néanmoins à questionner la soutenabilité des équilibres actuels.

Ces dynamiques s'inscrivent d'autre part dans un contexte de transformation rapide du profil de menaces, notamment sous l'effet de l'intelligence artificielle, qui renforce la sophistication des attaques. Dans un environnement marqué par des arbitrages budgétaires, la cybersécurité ne saurait être perçue comme une variable d'ajustement, tant le coût de l'inaction est élevé et le retour sur investissement de la prévention avéré. La prévention demeure un levier central et ne peut être considérée comme acquise : elle doit être continuellement adaptée. Si les entreprises les plus matures en démontrent l'efficacité, les ETI et PME, plus exposées, ont tout intérêt à renforcer leurs dispositifs en s'inspirant de ces pratiques.

Face à ces transformations, le rôle de l'Amrae demeure essentiel. Promouvoir la culture du risque, sensibiliser les collaborateurs, souvent identifiés comme le maillon le plus vulnérable, et accompagner les entreprises dans leurs démarches de prévention constituent des leviers clés. Ces actions, accessibles et efficaces, participent directement à l'amélioration de la résilience des organisations.

Dans cette perspective, l'étude LUCY s'affirme désormais comme une référence, y compris à l'international. En apportant des données concrètes et exhaustives, elle permet à l'ensemble des acteurs - risk managers, assureurs et courtiers - de mieux comprendre les dynamiques du marché et d'ajuster leurs offres, leurs capacités et leurs stratégies.



Oliver WILD

Vice-président scientifique
de l'Amrae
Directeur des risques
et des assurances de Veolia

Chiffres clés

2025

↗ +18%

Augmentation des capacités achetées par **les grandes entreprises** : de 42 millions d'euros en 2024 à 50 millions d'euros en 2025.

- > Cela suggère qu'elles renforcent leur niveau de couverture, profitant d'un environnement tarifaire plus favorable.
- > Elles ont pu augmenter leur couverture tout en réduisant leur budget global, confirmant une forte détente du marché.

22%

Ratio Sinistres/Primes sur le segment des grandes entreprises.

- > Un niveau encore faible, indiquant que ce segment reste rentable pour les assureurs, ce qui explique la poursuite de la concurrence tarifaire.

↘ -32%

Baisse moyenne du taux de prime chez **les grandes entreprises** en 2025. Il s'agit de la plus grande baisse jamais observée sur ce marché. Une baisse qui leur a permis de réduire leur budget global d'environ 14%.

↘ -23%

Baisse du taux de prime pour **les ETI** en 2025. Après une baisse en 2024 (-10%), l'accélération en 2025 traduit une intensification de la pression concurrentielle sur ce segment.

83,2 M€

Montant total des sinistres en 2025 (contre 54,5 M€ en 2024), soit une hausse très significative (+53%), principalement tirée par les ETI qui ont multiplié par 4 le montant de leurs sinistres (passant de 6,8 millions d'euros à **28,8 millions d'euros**).

- > Ces chiffres montrent que le marché entre dans une phase de remontée de la sinistralité.

Garanties & tarification

Quelques indications types (en moyenne) :

Une grande entreprise

souscrit une couverture de 50 M€ avec une franchise de 5,1 M€ pour une prime de 641 000 €.

Une entreprise de taille intermédiaire (ETI)

souscrit une couverture de 4,2 M€ avec une franchise de 91 000 € pour une prime de 34 000 €.

Une entreprise moyenne

souscrit une couverture de 1,4 M€ avec une franchise de 11 000 € pour une prime de 5 000 €.

Une petite entreprise

souscrit une couverture de 701 000 € avec une franchise de 2 300 € pour une prime de 1 600 €.

Une micro-entreprise

souscrit une couverture de 627 000 € avec une franchise de 1 076 € pour une prime de 645 €.

Valeurs indicatives moyennes de prime par an, certains grands groupes souscrivent des garanties supérieures à 100 M€.

Méthodologie

Cette sixième édition LUCY (LUmière sur la CYber-assurance) rassemble sept années d'analyse depuis 2019. Elle s'appuie sur une compilation de données recueillies auprès d'un panel de acteurs représentatifs du marché français, avec la volonté de regrouper des données exhaustives extraites de leur portefeuille de clients englobant le niveau de la souscription (primes, capacité), le nombre d'entreprises souscriptrices, les franchises ainsi que les sinistres (leur nombre, leur montant et leur distribution par taille d'entreprise). Son objectif est d'obtenir des données les plus fiables possibles sur les primes et sinistres afin de mieux comprendre la dynamique d'évolution de ce marché.

L'Amrae s'engage dans cette étude à une totale confidentialité auprès des courtiers, de leurs clients et de leurs partenaires, assureurs et réassureurs. Les données sont agrégées par portefeuille afin de sécuriser l'anonymat des clients.

Cette année, **12 courtiers** - dont des assurtechs - (Aon, Cyber Cover, Dattak, Diot-Siaci, Filhet-Allard, Howden, Kré, Marsh, Stoik, Verlingue, Verspieren, WTW) et un assureur SMABTP, ont participé à cette étude conçue et réalisée par l'Amrae.

Cette interface réalisée avec nos partenaires permet d'apporter une grande fiabilité à cette étude, notamment sur les entreprises qui utilisent leurs services (grandes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, entreprises de taille moyenne). Elle s'avère moins précise sur les plus petites entreprises avec un panel de PME qui ne sont pas intégrées à ce sondage, ces dernières pouvant souscrire leur contrat cyber directement auprès de leur assureur ou via un agent général. La participation à l'étude de PLANETE CSCA qui englobe également des petites et moyennes entreprises permet dans ce cadre de bénéficier d'une meilleure vision de cette catégorie économique. Les collectivités publiques sont également absentes de ce panorama offert par LUCY, étant donné leur faible accès au courtage.

Nombre de polices
d'assurance cyber analysées

20 996

Nombre de sinistres
analysés

1 251

Nombre de polices de
grandes entreprises

318

de taille intermédiaire

2 002

de taille moyenne

3 769

de petites entreprises

≈ 5 547

de micro-entreprises

≈ 9 360

Lexique

- > **Prime** : montant de la prime brute payée par l'entreprise. Pour l'année 2025, cela correspond au placement entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025.
- > **Sinistre** : nombre de sinistres et montant de l'indemnisation déclarée entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025.
- > **Ratio sinistres/primes** : rapport entre le montant total des sinistres indemnisés et le montant total des primes collectées sur la même période.

Catégories

- > **Grandes entreprises** : chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard d'euros.
- > **Entreprises de taille intermédiaire (ETI)** : chiffre d'affaires compris entre 50 millions et 1 milliard d'euros.
- > **Entreprises de taille moyenne** : chiffre d'affaires compris entre 10 millions et 50 millions d'euros.
- > **Petites entreprises** : chiffre d'affaires compris entre 2 millions et 10 millions d'euros.
- > **Micro-entreprises** : chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros.

1.

L'ÉTAT DU MARCHÉ EN 2025

Assurance cyber : un point de rupture qui se profile

En 2025, le marché français de la cyberassurance confirme une dynamique contrastée, avec une baisse continue depuis trois ans du volume de primes (-3%), passées de 328 millions d'euros en 2023 à 317 millions d'euros en 2024 puis 306 millions d'euros en 2025. Cette évolution s'accompagne d'une hausse significative de la sinistralité, dont le montant est passé de 55 millions d'euros en 2024 à 83 millions d'euros en 2025.

Si l'on considère ces primes par taille d'entreprise, on constate une légère augmentation (+8%) du nombre de **grandes entreprises** assurées, situées dans le bas du segment. « *Plusieurs courtiers indiquent que cette évolution s'explique en partie par la croissance d'ETI ayant atteint la catégorie des grandes entreprises* », précise Philippe Cotelle.

En revanche, le volume de primes souscrites chez ces **grandes entreprises** a significativement baissé (-14% entre 2024 et 2025). Dans la mesure où ce segment constitue le principal contributeur au volume total de primes, sa baisse explique en grande partie cette diminution globale.

On note par ailleurs une augmentation significative du nombre d'ETI et d'entreprises de taille moyenne souscrivant une assurance cyber, davantage portée par des acteurs non traditionnels que par les courtiers historiques. Ce sont plutôt des acteurs nouveaux, les MGA

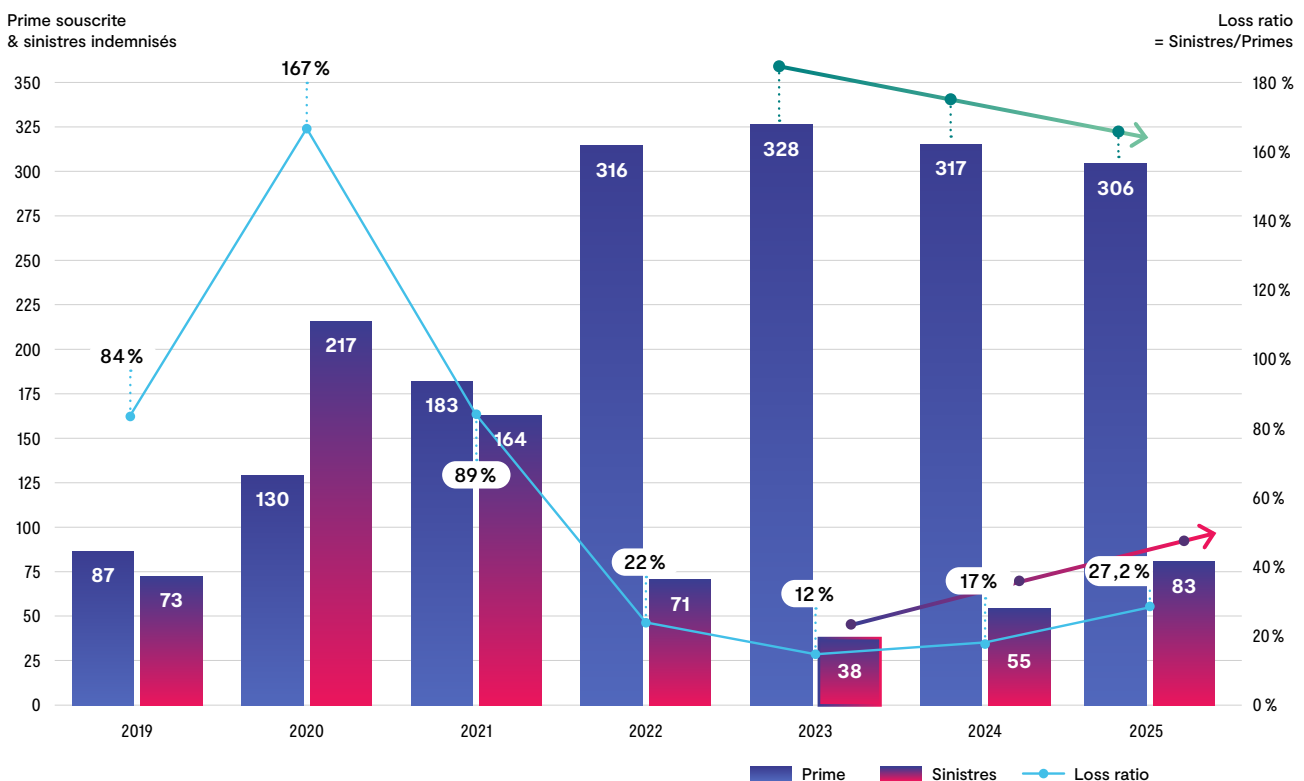
(Managing General Agents), qui ont vu un développement très fort de leur portefeuille. « *Cela pourrait indiquer que l'entrée de ces entreprises dans l'assurance est en partie liée aux services de support technique proposés par ces nouveaux acteurs, moins présents chez les acteurs traditionnels* », analyse Philippe Cotelle.

Du côté des **entreprises de taille intermédiaire**, le volume de primes progresse entre 2024 et 2025 (de 54,5 millions à 67,8 millions), mais de manière limitée au regard de l'augmentation du nombre d'entre elles assurées (de 1 145 à 2 002 soit +75%). Cette évolution s'explique par l'arrivée d'ETI de plus petite taille, qui souscrivent des capacités plus faibles et génèrent donc des primes moins élevées.

Même phénomène et même conclusion pour les entreprises de taille moyenne qui, malgré un quasi doublement du nombre d'assurés (de 1 918 à 3 769, soit une croissance de +97%), voient leur volume de primes augmenter fortement (de 12,9 millions à 18,9 millions).

Comme habituellement, l'étude LUCY compile également des données pour les petites et micro-entreprises. Toutefois, elles sont ici présentées à titre indicatif, la visibilité sur ces segments restant insuffisante pour en tirer des conclusions robustes.

Prime & sinistres assurance cyber en France



Prime par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprises	2024		2025		ÉVOLUTION 2025 Vs 2024	
	Nombre d'entreprises assurées	Prime souscrite	Nombre d'entreprises assurées	Prime souscrite	Nombre d'entreprises assurées	Prime souscrite
Grandes	295	238 331 805	318	203 828 395	↗ 8 %	↘ -14 %
ETI	1 145	54 591 370	2 002	67 853 986	↗ 75 %	↗ 24 %
Moyennes	1 918	12 903 697	3 769	18 987 500	↗ 97 %	↗ 47 %
Petites	3 824	5 675 375	5 547	9 140 353	↗ 45 %	↗ 61 %
Micro	6 942	5 253 176	9 360	6 040 450	↗ 35 %	↗ 15 %
	14 124	316 755 423	20 996	305 850 684	↗ 49 %	↘ -3 %

Les grandes entreprises représentent toujours la majorité du volume de prime mais en réduction à la fois en volume (-14%) et en proportion (66% du total en 2025 contre 75% en 2024)

On constate une forte augmentation du nombre des ETI et des entreprises moyennes, principalement portée par le travail de courtiers spécialisés dans l'apport de support technique.

Affaissement du taux de prime et des franchises

Concernant les capacités souscrites et les taux de prime moyens, certaines évolutions apparaissent marquantes. Dans le segment **des grandes entreprises**, on observe une augmentation significative des capacités souscrites, passant d'environ 42,5 à 50 millions d'euros. Dans le même temps, les taux de prime annuels moyens enregistrent une baisse très marquée, de l'ordre de -32%. Cette baisse a suscité des vérifications auprès des acteurs du marché, qui la confirment. Elle s'inscrit toutefois dans une tendance plus large caractérisée par une volatilité accrue.

À un niveau macro-économique, si **les grandes entreprises** ont globalement augmenté leurs capacités, de 18% en moyenne, parallèlement, la baisse des taux leur a permis de réduire leur budget global d'environ 14%. *« En d'autres termes, elles ont renforcé leur couverture tout en diminuant leurs dépenses, ce qui est cohérent avec l'évolution des prix observée sur le marché »*, relève Philippe Cotelle. Elles ont également vu leurs franchises évoluer de manière significative, avec une baisse d'environ -21%.

Du côté des **ETI**, on observe une tendance similaire sur les taux de prime annuels moyens, en recul de 23%, traduisant également une forte diminution. En revanche, cette baisse ne s'accompagne pas d'une augmentation de la capacité moyenne souscrite (passant de 4,5 millions en 2024 à 4,2 millions en 2025). Cela s'explique principalement par le quasi-doublement du nombre d'ETI assurées, dont une majorité appartient au bas de segment. *« Ces entreprises souscrivent des niveaux de couverture plus faibles, ce qui contribue à maintenir une capacité moyenne globalement stagnante »*, analyse Philippe Cotelle. Ainsi, l'évolution observée semble résulter avant tout d'un effet de volume lié à l'entrée de nouvelles ETI, plutôt que d'un renforcement des niveaux de couvertures individuelles.



Capacité, franchise & taux de prime

Catégorie d'entreprises	Capacité souscrite moyenne		Franchise moyenne		Taux de prime annuel moyen		
	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2025 % evolution
Grandes	42 598 308	50 055 660	6 464 318	5 102 010	1,90 %	1,28 %	↘ -32 %
ETI	4 555 900	4 202 467	109 700	91 229	1,05 %	0,81 %	↘ -23 %
Moyennes	1 782 179	1 428 547	17 917	10 611	0,38 %	0,35 %	↘ -7 %
Petites	955 360	701 413	8 385	2 361	0,16 %	0,23 %	↗ 51 %
Micro	563 611	627 212	2 648	1 076	0,13 %	0,10 %	↘ -23 %



Grandes entreprises

↘ -32 %

Très forte baisse des taux

+18 %

Augmentation de capacité

-21 %

Baisse des franchises



Entreprises de taille intermédiaire

↘ -23 %

Forte baisse des taux

→ Légère baisse de capacité du fait de l'arrivée massive de nouvelles entreprises assurées

-17 %

Baisse des franchises



Un marché particulièrement soft

Sinistralité stable pour les grandes entreprises, mais en hausse pour les ETI

Il convient de rappeler que les sinistres évoqués correspondent à des sinistres indemnisés et non au nombre d'attaques. Pour **les grandes entreprises**, une légère hausse du nombre de sinistres est observée (passant de 51 à 63) potentiellement liée à la baisse des franchises, tandis que le montant indemnisé reste globalement stable, évoluant de 43,7 à 44,5 millions d'euros (+2%).

La situation est nettement plus marquée sur le segment des **ETI** : le nombre de sinistres augmente fortement, passant de 100 à 248. Cette dynamique s'explique en partie par l'évolution des franchises, explique Philippe Cotelle : « *La baisse des franchises accroît mécaniquement la sensibilité aux sinistres : plus elles diminuent, plus le nombre de sinistres indemnisés*

augmente, certains en étant auparavant exclus ». Dans le même temps, le montant indemnisé est multiplié par quatre, de 6,8 à 28,8 millions d'euros, ce qui constitue une très forte hausse.

Un phénomène similaire est observé pour les entreprises de taille moyenne, avec une hausse à la fois du nombre de sinistres (de 136 à 269) et des montants indemnisés (de 2,7 à 6,2 millions d'euros).

Au global, le marché enregistre une forte progression, avec un nombre de sinistres évoluant à 1 251 contre 448 (+179%) et un montant global des sinistres indemnisés passant de 54,5 à 83,2 millions d'euros (+53%), évolution largement portée par les ETI.

Sinistres

Catégorie d'entreprises	2024		2025		ÉVOLUTION 2025 vs 2024	
	Nombre de sinistres	Montant indemnisé	Nombre de sinistres	Montant indemnisé	Nombre de sinistres	Montant indemnisé
Grandes	51	43 790 343	63	44 583 393	↗ 24 %	↗ 2 %
ETI	100	6 836 525	248	28 825 122	↗ 148 %	↗ 322 %
Moyennes	136	2 792 928	269	6 241 322	↗ 98 %	↗ 123 %
Petites	115	912 259	233	2 184 337	↗ 103 %	↗ 139 %
Micro	46	196 528	438	1 369 480	↗ 852 %	↗ 597 %
	448	54 528 583	1 251	83 203 654	↗ 179 %	↗ 53%

Hausse des sinistres moyens et XL pour les ETI

La distribution des sinistres en 2025 confirme une évolution déjà amorcée en 2024, avec une reprise de la croissance des petits sinistres, après plusieurs années de baisse. Cette dynamique s'explique notamment par la hausse du nombre d'attaques, combinée à la baisse des franchises, qui élargit le périmètre des sinistres indemnisés.

On observe également une évolution sur les sinistres de plus grande ampleur avec une augmentation des sinistres XL, mais pas de hausse marquée des sinistres XXL (un seul sinistre supérieur à 10 millions d'euros en 2025).

Sur le segment des **ETI**, la tendance est particulièrement notable avec une très forte hausse de la fréquence et de l'intensité des petits sinistres ainsi que le retour

d'événements importants (XL), absents ces dernières années, traduisant une reprise de la sinistralité sur ce segment.

Dans l'ensemble, l'année 2025 se caractérise par une hausse significative des sinistres moyens et XL, sans augmentation des événements les plus extrêmes, ainsi que par une hausse des petits sinistres, certainement liée à la baisse des franchises. « Cette situation constitue plutôt un signal positif, dans la mesure où cela indique que les grandes entreprises ont globalement mieux résisté que dans d'autres pays. À titre de comparaison, au Royaume-Uni, un groupe comme Jaguar Land Rover a été confronté à un sinistre de très grande ampleur en 2025. La France ne connaît pas actuellement ce type de situation », indique Philippe Cotelle.



Grandes entreprises

→ Stabilité des montants indemnisés (2%)



Légère hausse du nombre de petits sinistres potentiellement liée à la baisse des franchises



Entreprises de taille intermédiaire



Très forte hausse des indemnités (x4 par rapport à 2024)



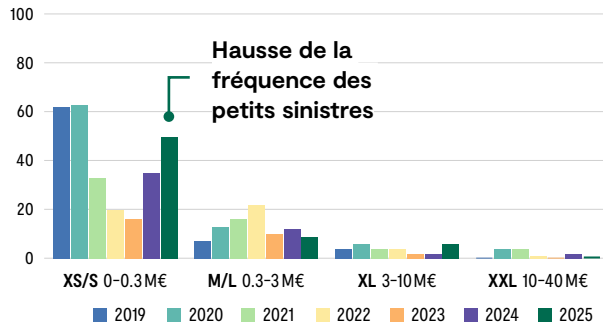
Très forte hausse du nombre de petits sinistres (x2,4 par rapport à 2024)

Apparition de sinistres « moyens » et « grands »

Distribution statistique sinistres

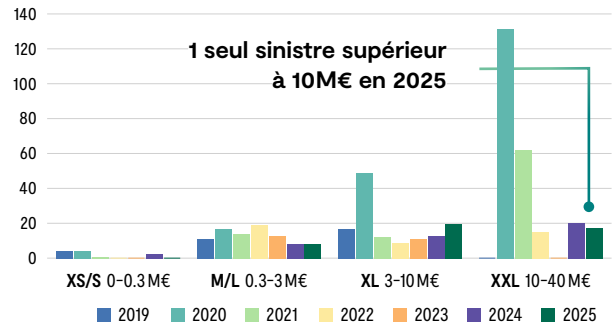
Grandes entreprises

Distribution du nombre de sinistres par taille de sinistre



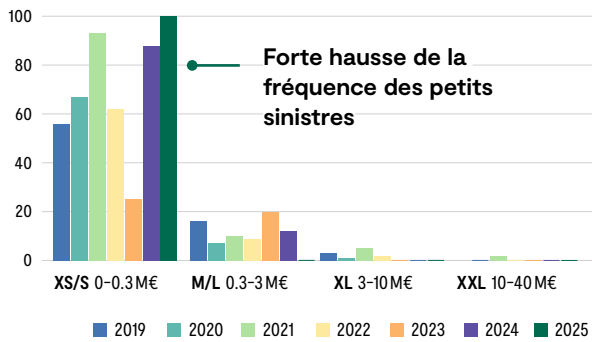
Grandes entreprises

Distribution du montant des sinistres par taille de sinistre



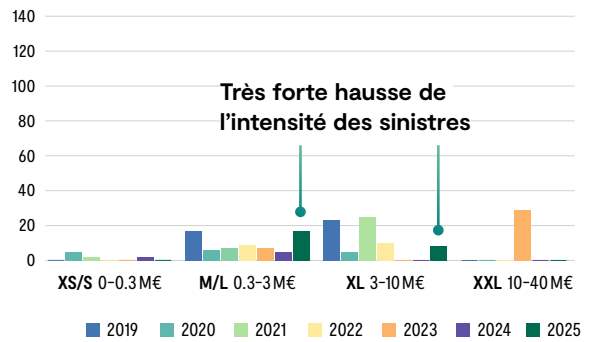
ETI

Distribution du nombre de sinistres par taille de sinistre

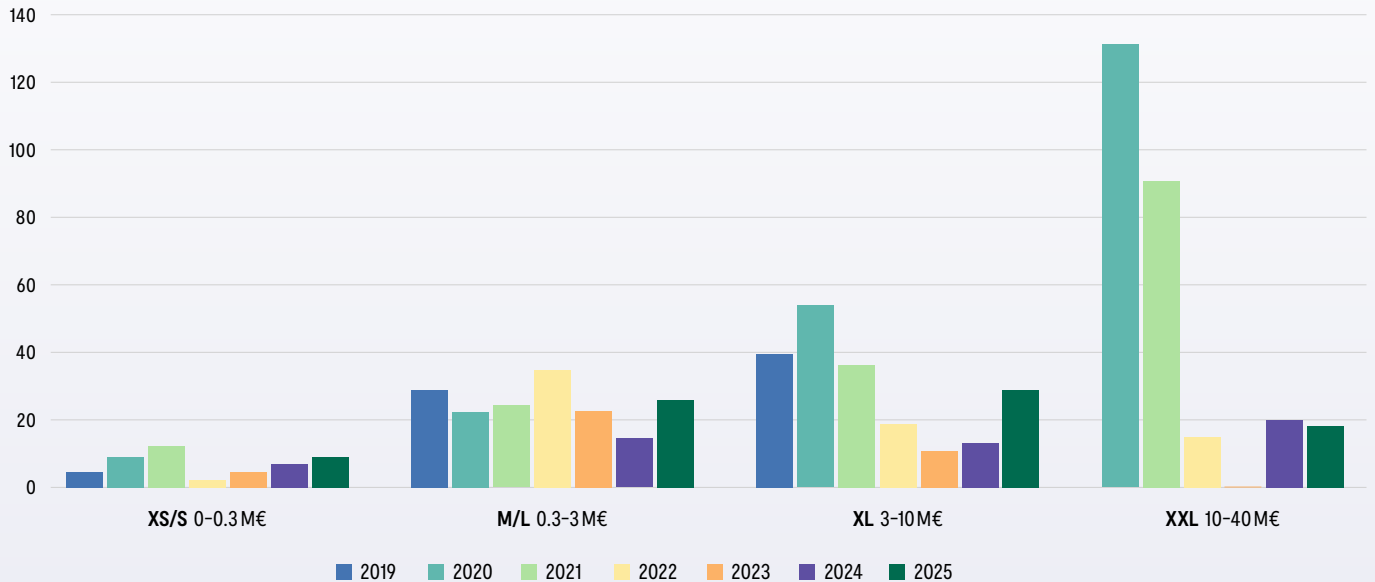


ETI

Distribution du montant des sinistres par taille de sinistre



Évolution de la distribution des sinistres 2019-2025



2020

Augmentation de la sévérité due à la survenance de seulement 4 sinistres XXL.

2021

Réduction de la sévérité mais résultats toujours volatils.

2022/2023

Réduction de la sévérité et de la fréquence.

2024

Retour d'un peu de sévérité.

2025

Sévérité sur les sinistres moyens et XL

2.

ANALYSE DES TENDANCES MARCHÉ

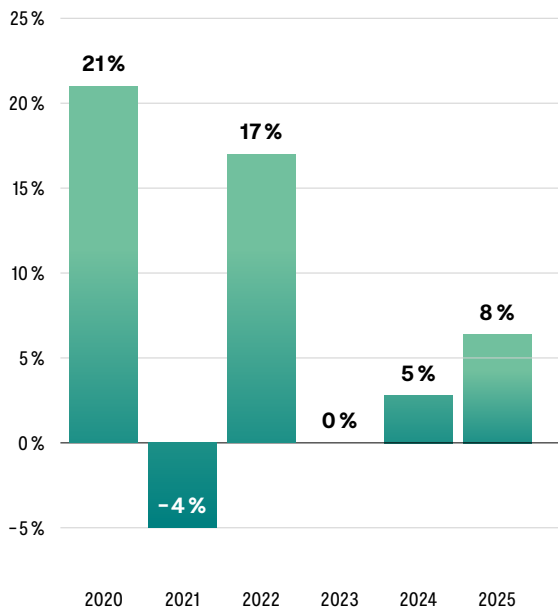
2025 illustre un contexte de concurrence accrue entre assureurs

Les grandes entreprises enregistrent en 2025 une légère croissance du nombre d'entreprises assurées (de 5% à 8%), avec un très bon ratio Sinistres/Primes (évoluant de 17% à 22%). En revanche, le taux de prime moyen montre une troisième baisse consécutive passant de -12% en 2023 à -18% en 2024, puis -32% en 2025), traduisant une tendance particulièrement prononcée. Cette évolution s'explique notamment par une intensification de la concurrence.

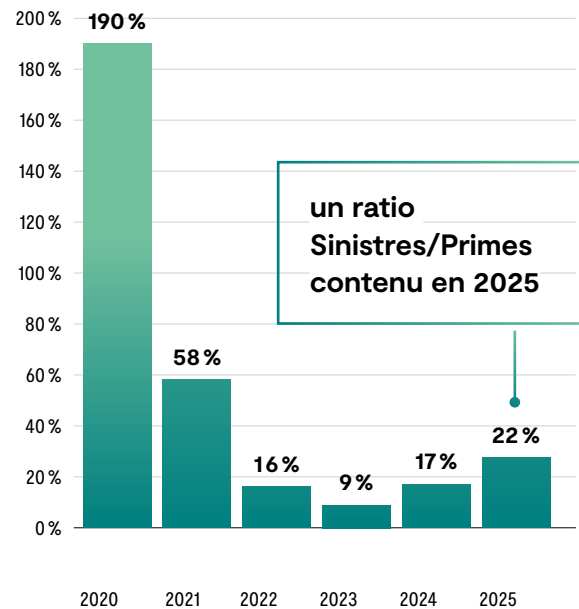
« L'augmentation du nombre d'acteurs sur le marché renforce la pression entre assureurs, certains acceptant des baisses tarifaires afin de préserver ou conquérir des portefeuilles. »

Philippe Cotelle

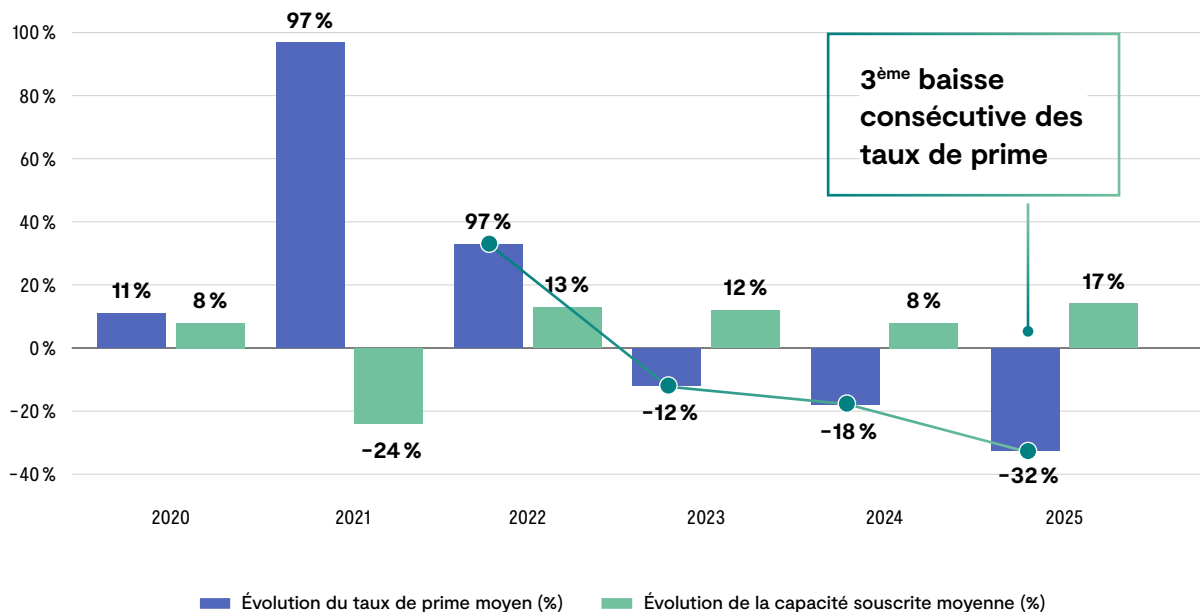
Évolution du nombre d'entreprises assurées (%)



Ratio sinistres/primes



Évolution du marché

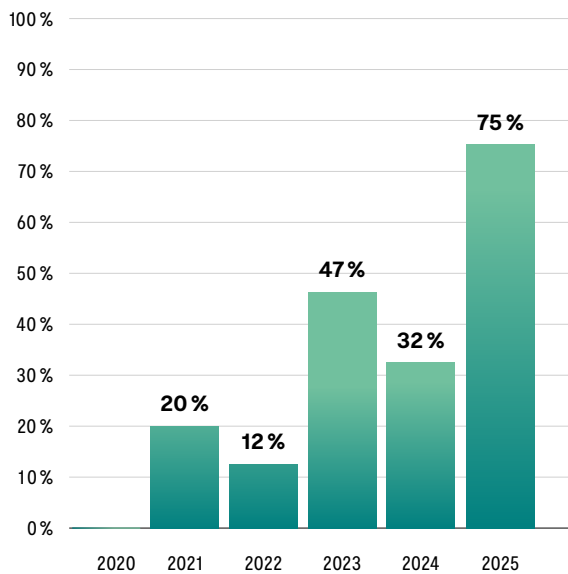


Pénétration accrue du marché sur le segment des ETI

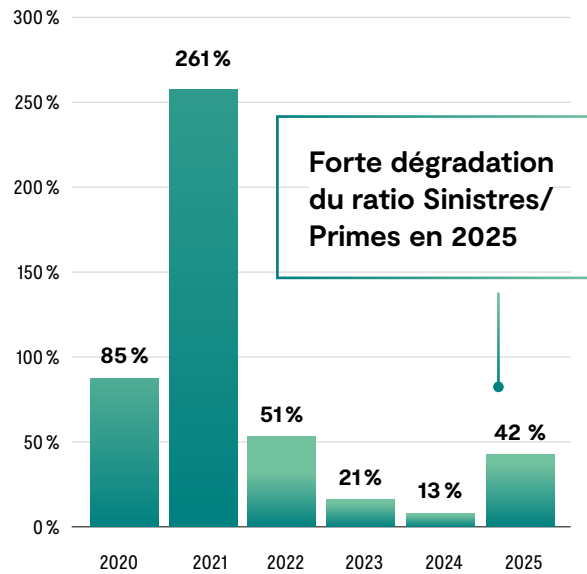
Sur le segment des ETI, deux éléments principaux ressortent. D'une part, une forte croissance du portefeuille assuré (de 32% en 2024 à 75% en 2025), traduisant une pénétration accrue du marché ; d'autre part, une forte dégradation du ratio Sinistres/Primes,

qui atteint 42%, contre 13% en 2024. Parallèlement, la baisse du taux de prime moyen se poursuit et s'accélère (-10% en 2024 contre -23% en 2025), malgré ce signal technique défavorable, ce qui soulève des interrogations quant à la soutenabilité de cette tendance.

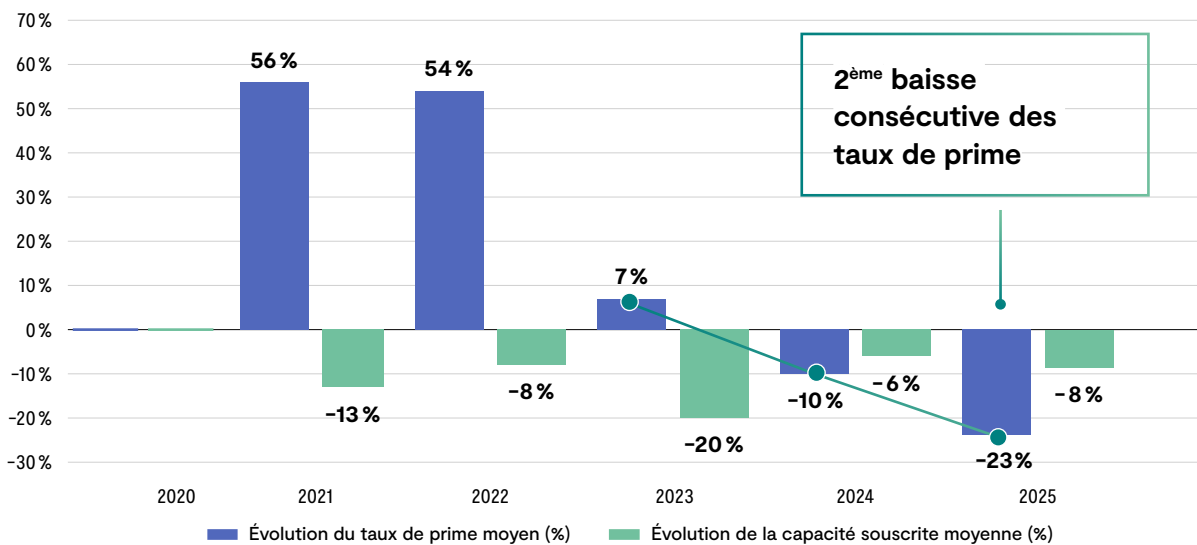
Évolution du nombre d'entreprises assurées (%)



Ratio sinistres/primes



Évolution du marché



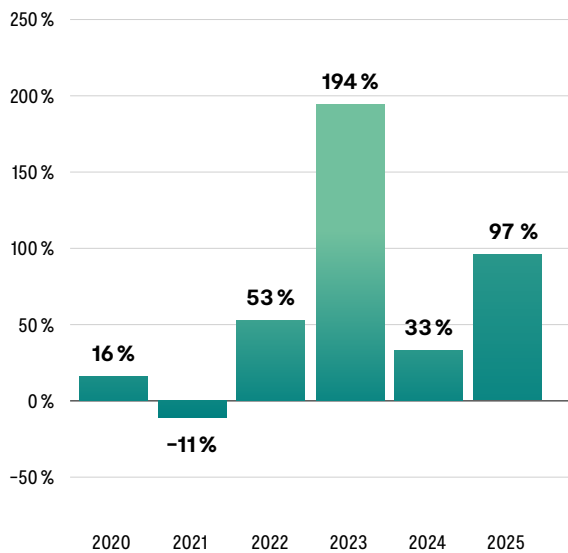
Dynamique de marché favorable sur le segment des entreprises de taille moyenne

Les entreprises de taille moyenne présentent une dynamique comparable, avec une augmentation notable du nombre d'entreprises assurées (33 % en 2024 à 97 % en 2025), confirmant l'élargissement du marché, et un ratio Sinistres/Primes établi à 33 %, également notable. Pour la première fois, une baisse du taux de prime annuel moyen est observée sur ce segment (de 2 % à -7 %), en lien avec l'émergence de nouvelles pratiques de distribution.

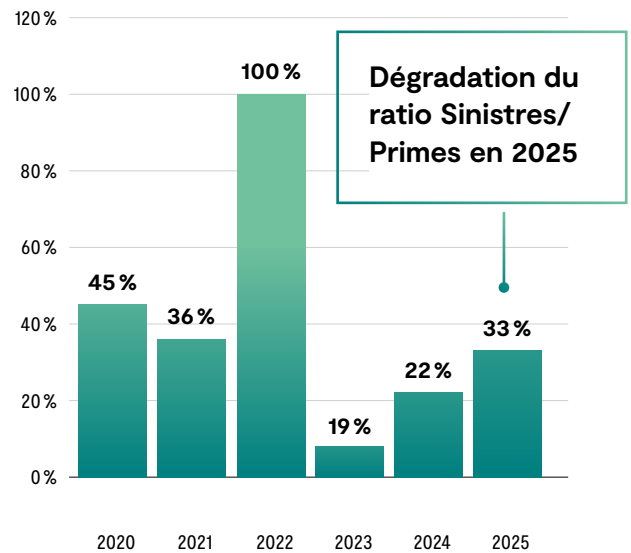
« Le développement de solutions de souscription simplifiées, notamment via des plateformes digitales permettant une adhésion rapide, a contribué à attirer de nouvelles entreprises vers l'assurance cyber. »

Philippe Cotelle

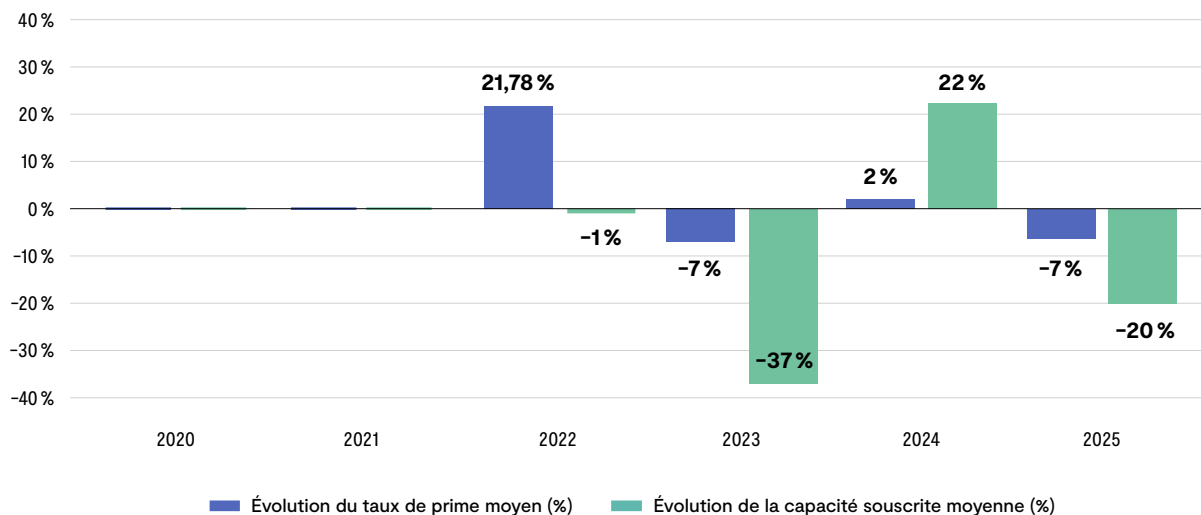
Évolution du nombre d'entreprises assurées (%)



Ratio sinistres/primes



Évolution du marché



3.

PERSPECTIVES

PERSPEC- TIVES

→ À l'avenir, avec un ratio Sinistres/Primes établi à 22 %, encore favorable pour les assureurs, le segment des **grandes entreprises** devrait rester attractif en 2026, estime Philippe Cotelle : « *Le développement de solutions de souscription simplifiées, notamment via des plateformes digitales permettant une adhésion rapide, a contribué à attirer de nouvelles entreprises vers l'assurance cyber.* »

3 priorités pour un marché durable

1 Renforcer la prévention :

La détente tarifaire doit libérer des marges de manœuvre pour investir dans la prévention, la détection, la réponse à incident et la gestion de crise.

2 Maintenir l'équilibre :

La baisse des primes et des franchises ne sera soutenable que si elle reste cohérente avec l'évolution de la sinistralité, l'exposition réelle des entreprises et la qualité des dispositifs de cybersécurité.

3 Structurer la chaîne de valeur cyber :

Assureurs, courtiers, risk managers, RSSI, prestataires de cybersécurité et acteurs publics doivent renforcer leur coopération pour mieux qualifier les risques, accompagner les assurés et réduire durablement le coût des sinistres.

Après une forte hausse du taux de prime annuel moyen en 2021 (96,81%), la phase de correction se poursuit : les niveaux tarifaires se rapprochent progressivement de ceux observés en 2020, qui apparaissaient déjà insuffisants au regard du risque. « *Cette situation pourrait conduire les assureurs à engager des réflexions stratégiques sur leur positionnement en 2026* », poursuit-il.

→ Concernant les **ETI**, une stabilisation des taux semble plausible, compte tenu de la hausse de la sinistralité observée sur ce segment.

Malgré l'absence de sinistres majeurs en France sur les grandes entreprises, la menace cyber demeure néanmoins bien réelle, comme l'illustrent plusieurs événements récents en Europe. L'attaque subie par Marks & Spencer en 2025 en constitue un exemple marquant, avec un impact financier lié à la perte d'exploitation supérieur à 300 millions de livres sterling, auquel s'ajoute une perte de données estimée à 59 millions de livres. L'incident a également entraîné des conséquences juridiques, avec une *class action* en préparation, ainsi qu'une atteinte à la réputation du groupe auprès de ses clients. Par ailleurs, le cas du conglomérat industriel allemand Rheinmetall illustre la sensibilité accrue de certains secteurs stratégiques : cet acteur majeur de l'armement a subi une cyberattaque ayant entraîné une perte de données et un impact financier en cours d'évaluation supérieur à 10 millions de dollars. Sans oublier les attaques majeures subies par la coopérative britannique Co-op et le constructeur automobile Jaguar Land Rover sur le second semestre 2025.

Ces exemples montrent que, même dans un contexte de baisse des taux et d'intensification de la concurrence, le risque cyber reste susceptible de générer des sinistres d'ampleur significative, y compris pour des entreprises de premier plan et dans des secteurs critiques.

4

ANALYSES





L'INTERVIEW | L'AVIS DU CLUSIF

« La cyberassurance est désormais perçue comme un maillon de la gestion globale des risques. »

🗨️ Odile Duthil,
Directrice cybersécurité au sein du groupe Caisse des Dépôts, Présidente du Clusif



Quelle est votre lecture des résultats de l'étude LUCY 2026 ?

Les tendances présentées rejoignent ce que nous observons au sein du Clusif : une hausse du nombre d'incidents, principalement des fuites de données, des attaques DDoS et des ransomwares, avec des impacts globalement plus limités. Un point clé concerne la montée du risque lié à la supply chain. Les attaquants passent de plus en plus par des fournisseurs, notamment les ETI, qui constituent des points d'entrée vers les grandes entreprises. Les réglementations comme DORA traitent particulièrement de ce sujet.

Du côté du Clusif, quels enseignements ressortent du groupe de travail mené sur la cyberassurance ?

La cyberassurance est désormais perçue comme un maillon de la gestion globale des risques, et non comme une solution autonome. Les entreprises cherchent à s'assurer au bon niveau, en ciblant leurs actifs les plus critiques. La difficulté principale reste la quantification du risque cyber, notamment pour des scénarios majeurs comme les ransomwares, dont les impacts sont difficiles à évaluer précisément, puisque celui-ci dépend du SI impacté. Des outils émergent, mais ils reposent encore largement sur des estimations. Au Clusif, nous rappelons l'importance de recourir à la cyberassurance. En cas d'incident, elle permet notamment d'être mis en relation avec des équipes de réponse à incident (CSIRT) et de mobiliser rapidement les bons moyens. Elle constitue aussi un levier d'amélioration de la posture de sécurité, dans une logique de cercle vertueux.

Que vous inspirent les résultats du Panocrim* 2025 du Clusif au regard de ces tendances, notamment en matière de risques émergents ?

La supply chain est désormais clairement identifiée comme un risque majeur. En revanche, l'IA est davantage perçue comme un accélérateur de risques existants : elle facilite notamment le phishing ou la fraude au président, en rendant les attaques plus efficaces et accessibles. Dans ce prolongement, de nouveaux risques émergent, comme l'empoisonnement de données ou les biais. Parallèlement, certaines menaces déjà connues continuent de s'intensifier : les attaques DDoS sont par exemple bien plus faciles à lancer aujourd'hui qu'il y a dix ans, grâce à des outils bon marché et performants. Dans ce contexte, l'enjeu reste de renforcer le dialogue entre assureurs et entreprises, car il s'agit d'une véritable rencontre entre deux mondes qui doivent apprendre à mieux s'aligner. L'objectif est de partager une compréhension commune du risque pour l'adapter à sa couverture.

*Panorama de la cybersécurité



L'AVIS DU CESIN

« Pour la première fois depuis plusieurs années, nous constatons une érosion des budgets cybersécurité. »

🗨️ **Arnaud Martin,**
Directeur des risques opérationnels du Groupe Caisse des
Dépôts, Trésorier du Cesin



Quelle est votre réaction face aux résultats de l'étude LUCY 2026 comparés à ceux du Baromètre annuel de la cybersécurité des entreprises du Cesin ?

Nous retrouvons globalement une forte cohérence entre les enseignements de cette étude et ceux de notre baromètre. LUCY met en évidence un marché de la cyberassurance en phase de détente, avec une baisse significative des primes et un assouplissement des conditions. De notre côté, nous observons que les entreprises ont effectivement bénéficié de conditions plus avantageuses pour négocier leurs contrats, tant sur les prix que sur les franchises. Le contexte actuel est perçu comme favorable pour s'équiper ou renforcer sa couverture, avec une intention de renouvellement élevée proche de 80 %. Cependant, pour la première fois depuis plusieurs années, nous constatons une érosion des budgets cybersécurité, qui tendent à stagner, voire à diminuer. Cette évolution traduit un changement de cycle, marqué par des arbitrages budgétaires dans un contexte macroéconomique incertain.

L'étude LUCY met en évidence une hausse significative de la sinistralité, notamment sur les ETI. Quels enseignements tirez-vous de votre côté ?

Nos résultats montrent une évolution en apparence paradoxale mais cohérente avec les tendances observées dans LUCY. Nous constatons une baisse du nombre global d'incidents significatifs qui s'explique par les efforts engagés ces dernières années en matière de prévention et de sécurisation des systèmes. En revanche, lorsque les attaques aboutissent, leurs impacts sont plus importants. Nous sommes face à des incidents moins nombreux, mais plus sévères. Par ailleurs, une partie des incidents n'est pas déclarée aux assureurs, ce qui signifie que la sinistralité réelle est probablement plus élevée que celle observée dans les seules données assurantielles.

Comment envisagez-vous l'évolution du marché dans les prochains mois ?

Dans le contexte actuel marqué par des contraintes budgétaires accrues (enveloppes revues à la baisse, gels, priorisations), les entreprises optimisent leurs dépenses, notamment en renégociant leur couverture cyber. Par ailleurs, la montée des enjeux de souveraineté numérique tend, soit à réorienter certains budgets vers des solutions européennes, ce qui peut se traduire par des transferts ou des réductions sur d'autres postes, y compris la cybersécurité, soit à cristalliser certains engagements ou prolonger le cycle de décision, en particulier pour les entreprises évoluant sur des marchés internationaux. Les entreprises cherchent ainsi à dégager des marges de manœuvre dans un environnement budgétaire plus tendu.

Principaux résultats du Baromètre Cesin 2025

Le Baromètre annuel de la cybersécurité des entreprises du Cesin, réalisé avec OpinionWay auprès de 397 RSSI, met en évidence en 2025 une baisse du nombre d'attaques significatives (40 % des entreprises concernées, contre 47 % en 2024). Pour autant, les impacts restent élevés, avec 81 % des entreprises victimes déclarant des conséquences sur leur activité, notamment des perturbations de production, des atteintes à l'image ou de la compromission de données. L'étude souligne également une transformation du risque : 53 % des entreprises estiment que la menace d'origine étatique est en hausse, tandis que 30 % considèrent que plus de la moitié de leurs incidents proviennent de tiers, fournisseurs partenaires ou prestataires. Parallèlement, les entreprises poursuivent leur montée en maturité, avec 98 % équipées de pare-feu, 95 % d'EDR et 94 % d'authentification multi-facteurs, et 92 % ayant identifié leurs actifs numériques critiques. Enfin, le Baromètre met en évidence, pour la première fois depuis trois ans, un léger infléchissement des budgets, la part des entreprises consacrant au moins 5 % de leur budget IT à la cybersécurité reculant à 42 % (contre 48 % en 2024).





L'AVIS DE L'ANSSI

« L'enjeu pour l'ANSSI est désormais d'accompagner plus largement les entreprises, en particulier les PME. »

🗨️ Gaëtan PONCELIN DE RAUCOURT,
Sous-directeur stratégie de l'ANSSI
(Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information)



Le travail mené par l'AMRAE à travers l'étude LUCY est particulièrement précieux et illustre une singularité française précieuse : la capacité à fédérer les acteurs du marché autour d'une vision objectivée et partagée du risque cyber. Cette mise à jour permet de démontrer que de nombreuses entreprises ont renforcé leur maturité cyber, leur offrant un accès plus large à l'assurance cyber. L'enjeu pour l'ANSSI est désormais

d'accompagner plus largement les entreprises, en particulier les PME, notamment à travers la création prochaine d'une certification à leur destination. L'objectif est clair : mieux valoriser l'atteinte d'un niveau de sécurité reconnu nationalement, ce qui devra notamment permettre de rationaliser les efforts de souscription.



Dans ce contexte, **2025 met en évidence un décalage croissant entre dynamique commerciale** (baisse des taux, intensification de la concurrence) **et réalité du risque** (hausse marquée de la sinistralité, notamment sur les ETI), posant la question de la soutenabilité du modèle tarifaire, à moyen terme.



2025 confirme une accélération de la compétitivité du marché de la cyberassurance, avec une baisse marquée des taux, en particulier pour les grandes entreprises (-32%), dans un contexte de concurrence accrue entre assureurs.



Contrairement à d'autres marchés européens, **la France ne connaît pas de multiplication des sinistres majeurs sur les grandes entreprises**, mais observe sur ce même segment une augmentation des sinistres intermédiaires (moyens et XL).



2025 marque une hausse significative de la sinistralité, avec un montant total évoluant de 54 à 83 millions d'euros entre 2024 et 2025, principalement tirée par les ETI dont les sinistres ont été multipliés par quatre.



Malgré cette baisse des prix, **le marché reste globalement rentable sur les grands comptes** (Ratio Sinistres/Primes à 22%), ce qui continue d'alimenter une dynamique commerciale favorable aux assurés.



La pénétration de l'assurance cyber poursuit sa progression, avec un quasi doublement du nombre d'**ETI et d'entreprises de taille moyenne** assurées, porté en grande partie par de nouveaux acteurs (MGA, insurtechs) et des offres plus accessibles.

Ce qu'il faut retenir de 2025 ?

À PROPOS DE L'AMRAE

L'Amrae (Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise) est l'association professionnelle de référence des métiers du risque et des assurances en entreprise. Elle rassemble plus de 2 000 membres appartenant à 850 organisations privées ou publiques.

L'Amrae aide ces organisations dans l'atteinte de leurs objectifs stratégiques et opérationnels pour leur permettre d'améliorer leurs performances et de maîtriser leurs risques.

L'Amrae (l'association) rassemble les acteurs majeurs des secondes et troisièmes lignes de maîtrise des risques (risk management, contrôle et audit internes, assurance et juridique). À travers ses comités scientifiques, ses publications et ses nombreuses manifestations, l'Amrae produit pour ces experts les contenus qui nourrissent leurs compétences, leur évolution dans leur métier et leur contribution à la réussite de la stratégie de l'entreprise.

Avec Amrae Formation, elle répond à leurs besoins de formation professionnelle tout au long de la vie en dispensant des formations certifiantes de haut niveau.

Amrae Les Rencontres organise le congrès annuel de référence des métiers du risque et des assurances. Ces trois jours constituent le rendez-vous métier incontournable des acteurs de la maîtrise des risques et de son financement.

AMRAE
la Maison du risk management

36 boulevard Sébastopol – 75004 Paris
Tél. : 01 42 89 33 16

amrae.fr

